



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 29 août 2022

Le vingt-neuf août deux mil vingt-deux à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 25 août 2022

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Sarah AFENDIKOW, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET, Nathalie BARON

Excusés : Pierre-Alain MENNERON (donne pouvoir à Florent CHOLAT), Benoît ROSSIGNOL (donne pouvoir à Pascal SOUCHE), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé ALOTTO), Brigitte ORGANDE (pouvoir à Nathalie BARON)

Secrétaire de séance : Hervé ALOTTO

-----  
DÉPARTEMENT  
DE L'ISÈRE  
-----

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 11  
Membres votants : 15

### DEL2022\_055 : Plan de gestion de la forêt communale 2022/2036

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale 2022/2036 établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-3 du code forestier.

Ce projet comprend 3 grandes lignes :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement ;
- La définition des objectifs assignés à cette forêt ;
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur la durée de l'aménagement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- **D'approuver** la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

### Modalités de vote :

15 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION



Florent CHOLAT  
Maire

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*